



COMMUNIQUÉ de PRESSE

COMMUNICATION

CP n° 22 du 9 mai 2017

Education : après le temps de la campagne électorale doit venir celui du projet éducatif.

Durant la campagne électorale, l'Éducation a été soit maltraitée par des slogans réactionnaires heureusement écartés par les électeurs, soit mal traitée par des propositions trop simplistes. Le temps des préoccupations électoralistes étant passé il est nécessaire maintenant que le nouveau président précise son projet éducatif et ses ambitions pédagogiques.

La nette défaite de la candidate du Front National, que le Sgen-CFDT avait appelée de ses vœux, est une bonne nouvelle pour notre démocratie, mais les résultats montrent que notre pays est fracturé. La République a besoin d'être consolidée notamment en améliorant son École.

Certains chantiers ont été ouverts par la loi de Refondation pour permettre la réussite de tous les élèves, et rien ne serait plus préjudiciable au système éducatif que leur remise en cause complète et brutale. En effet, le temps de l'éducation est un temps long, et le travail engagé par les équipes pédagogiques doit être respecté. *Ainsi la suppression brutale des dispositifs « Plus de Maîtres Que De Classes », dont l'efficacité est avérée, serait incompréhensible et néfaste.* C'est aussi le cas pour la réforme du collège et pour les projets éducatifs territoriaux mis en œuvre dans le cadre de la réforme des rythmes.

Le nouveau président a évoqué d'autres chantiers d'importance. Ceux-ci doivent être menés dans le respect de tous les personnels qui assurent au quotidien le service public d'éducation et s'y investissent.

L'évolution du bac est nécessaire, le Sgen-CFDT l'a déjà affirmé. Il ne peut cependant se réduire à une question de nombre d'épreuves mais doit intégrer la réforme de l'architecture du lycée et des premières années de l'enseignement

supérieur.

C'est aussi le cas pour la formation des enseignants qui n'est pas qu'une question de jours par an. Le Sgen-CFDT a fait des propositions pour traiter ce dossier globalement : enseigner est en effet un métier qui s'apprend à partir de la Licence et tout au long de la carrière.

Il en est de même pour l'autonomie des établissements qui doit être celle des équipes pédagogiques et pas du seul directeur ou chef d'établissement.

Là aussi le Sgen-CFDT est force de propositions, notamment pour créer un statut d'établissement public du 1^{er} degré.

La défaite de l'extrême-droite était impérative pour que le dialogue social continue à exister dans notre ministère. C'est maintenant chose faite, il doit donc se poursuivre.

Contact : Alexis Torchet : 06.20.12.70.37